



Union - Discipline - Travail



**PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN-FINANCEMENT ADDITIONNEL (PREMU)
IDA N° H 6452-CI**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/PREMU-FA/CC/2020
POUR L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE L'EAU
NON FACTURÉE**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), d'un montant équivalent à **150 millions USD**, pour le financement additionnel des activités du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Urbain (PREMU-FA). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement de contrat des prestations de services de consultant pour **l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de réduction de l'eau non facturée**.
2. Ce projet est un projet pilote dont le principal objectif est de mettre en place une stratégie, des technologies innovantes et modernes et un programme d'investissement permettant de réduire le niveau des eaux non facturées à un niveau économiquement acceptable.

Les tâches qui seront confiées au consultant dans la réduction des pertes en eau incluent :

- L'élaboration d'un diagnostic des pertes en eau, y compris l'établissement de la sectorisation de la zone du projet pilote ;
 - L'élaboration d'une stratégie de réduction des pertes ;
 - L'élaboration d'un plan de réduction des pertes en eau et d'un programme d'investissement ;
 - L'étude de la mise en place d'une infrastructure de comptage avancée ;
 - Le transfert du savoir-faire et la formation sur les méthodes et technologies utilisées.
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes compétentes en vue d'établir une liste restreinte dans le cadre de **l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de réduction de l'eau non facturée**.
 4. La durée nécessaire pour accomplir la mission est **de quinze (15) mois** hors délai d'approbation des différents rapports.
 5. La Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain-Financement Additionnel (PREMU-FA) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant la bonne exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients).

6. La firme sera un Bureau d'études ou une Entreprise spécialisée légalement constituée avec Dix (10) années d'expérience dans la conception et l'optimisation des réseaux de distribution d'eau potable. Elle devra avoir exécuté au cours des dix (10) dernières années et de manière satisfaisante au moins deux (02) d'études de conception et de mise en œuvre des projets d'amélioration de l'efficacité des réseaux, dans la gestion des pertes et dans la réduction de l'eau non-facturée incluant la réduction des pertes en eau techniques et commerciales, la conception et réalisation de secteur de distribution ("district metered areas"), l'optimisation du système de comptage de l'eau et l'étude d'une infrastructure de comptage avancée.
7. La firme sera recrutée sur la base des procédures (sélection fondée sur la qualité) définies dans les Directives de passation des marchés dans le cadre du financement de projet d'investissement - Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale **version de Juillet 2016, révision Novembre 2017 et Août 2018.**
8. Les firmes intéressées doivent obtenir les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales).
9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (6) exemplaires dont un original et une version électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 février 2020 à 10 heures précises (heure locale)** et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de réduction de l'eau non facturée** ».
10. L'ouverture se fera le même jour en séance publique à **10 heures 30 minutes** (heures locales) à l'adresse ci-dessous.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

**Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain sise aux
Deux- plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
Site internet : www.prici.ci
Adresse électronique : gekpini@yahoo.fr avec copie lucrecey@yahoo.fr**